

Pour terminer, nous souhaitons revenir sur le dossier des rythmes scolaires dans la mesure où des difficultés persistent, souvent liées à un manque de dialogue entre les partenaires. Il est donc absolument nécessaire que des comités de suivi également locaux, communaux et intercommunaux se tiennent. De ces indispensables ajustements dépend la réussite de tous les élèves ; c'est pourquoi, il est primordial que l'organisation de la semaine et de la journée de l'enfant soit cohérente, réfléchie et que les équipes enseignantes puissent prendre part à la réflexion.

C'est pourquoi, une souplesse sur la gestion de leurs obligations réglementaires de service serait nécessaire dans le cadre des 108h.

Enfin, nous restons vigilants sur la mise en place de l'ensemble des décisions émanant des chantiers métiers : attente forte de la profession sur l'annonce d'une augmentation de l'ISAE, besoin de connaître l'évolution dans le temps des ratios de passage à la hors classe liés à une notation dont nous souhaitons l'harmonisation et la transparence. Une attention particulière est aussi portée à la mise en place des décisions relatives aux décharges, pour les directeurs et nous sommes sensibles au suivi des dossiers comme celui des missions des maîtres-formateurs ...

Nous vous remercions de votre attention.

Pour le SE-Unsa de l'Yonne

Mme Lamoureux Secrétaire Ecole